

KLEG'INFOS

Gratuit !



NOUVELLE LETTRE D'INFORMATIONS LOCALES

Pour vous informer sur l'actualité de la commune, cette lettre d'informations municipale paraîtra désormais chaque mois. Pour recevoir ces informations par courrier électronique, inscrivez-vous sur www.cleguerec.fr ou venez communiquer votre adresse e-mail à l'accueil de la Mairie.

Lundi 1 Mai	Fête du Travail – Place Pobéguin
Mardi 2 Mai	Permanence ENEDIS (ERDF) sur les compteurs Linky (Mairie - 14h00 / 17h00)
Jeudi 4 Mai	Concert Centre Culturel / En Arwen : « Duo du Bas » (Salle des Fêtes - 20h00)
Vendredi 5 Mai	Festival En Arwen - Concerts (Eglise à 20h00 et Bars à 21h30)
Samedi 6 Mai	Festival En Arwen - Animations et concours (Place Pobéguin - 10h30 / 17h30) Vintage Noz : Concerts & Fest-Noz (Salle Omnisports - 18h00)
Dimanche 7 Mai	Second tour des élections présidentielles Festival En Arwen - Animations, grillades, concerts (Salle Omnisports - 12h00) Modern Noz : Concerts & Fest-Noz (Salle Omnisports - 18h00) Petit pardon de Locmaria
Lundi 8 Mai	Commémoration de l'Armistice 1939-1945
Dimanche 14 Mai	Randonnée pédestre à Saint Molvan - 2 circuits (10 et 15 kms)
Mercredi 24 Mai	Spectacle Centre Culturel, Théâtre : « Trois Femmes » (Salle des Fêtes - 20h30)
Jeudi 25 Mai	Pardon de Saint-Gildas
Samedi 27 Mai	Fête du Jeu « Rétro Gaming & Pixel Art » - Centre Culturel (13h30 - 18h00)
Dimanche 28 Mai	Pardon de Saint-André

Élections présidentielles

Le second tour des élections présidentielles aura lieu le dimanche 7 mai 2017.

Les bureaux de vote seront ouverts de 08h00 à 19h00, à la Salle des Fêtes.

PENSEZ-Y ! Un titre d'identité avec photographie est désormais obligatoire pour pouvoir voter.

MAISON DE SANTÉ

Les professionnels intégreront la Maison de Santé à compter de la mi-mai. L'inauguration est fixée au 1er juillet. Un film de promotion de l'offre de santé sur la commune est en cours de tournage.

FÊTE DES PARENTS

N'ayant pas en 2017 de proposition de distinction de la médaille des familles, la cérémonie de la fête des parents est reportée à l'année prochaine.

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Depuis le 6 avril, la distribution alimentaire est assurée par Accueil et Partage à la Maison pour Tous de Pontivy. Pour bénéficier de cette aide, prenez rendez-vous au CCAS (02 97 38 11 64) pour remplir un dossier.

BESOINS SOCIAUX : ENQUÊTE

La municipalité vous informe que les communes de l'ex-canton de Cléguérec réalisent une analyse des besoins sociaux de la population.

Cette enquête est strictement anonyme et a pour but d'améliorer la qualité de vie sur le territoire et celle des services qui y sont proposés.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire **qui vous sera distribué par la Poste** et de le retourner à la Mairie de Cléguérec avant le 15 mai.

Ce questionnaire est aussi disponible sur le site internet de la commune, www.cleguerec.fr.

CENTRE CULTUREL

THÉÂTRE La première présentation au public de la pièce de théâtre « Trois Femmes », créée à Cléguérec cette année, aura lieu Mercredi 24 Mai à la Salle des Fêtes, à 20h30. Une pièce pour adultes, originale, vivante, émouvante et qui ne laissera personne indifférent...

FÊTE DU JEU. La Fête du Jeu aura lieu au Centre Culturel le Samedi 27 Mai, de 13h30 à 18h00, et sera dédiée au rétro-gaming et au pixel art pour plaire à toute la famille ! Venez (re)jouer gratuitement aux jeux vidéos d'il y a 15 ou 20 ans sur un parc de consoles animé par l'association Ouest Games. Profitez des ateliers créatifs sur tout l'après-midi mais surtout, pensez à réserver sans attendre au 02 97 38 15 99 !

RAPPEL : INTERDICTION DE FEUX

Le brûlage des déchets végétaux (branchages, tontes de gazon, déchets de jardin...) à l'air libre est strictement interdit par le règlement sanitaire départemental.

Cette pratique peut être sanctionnée par une amende pouvant atteindre 450 € (contravention de 3ème classe).

MAISONS FLEURIES

Vous avez envie de communiquer votre passion des fleurs ou du jardinage ? Inscrivez-vous au concours des maisons fleuries! Bien plus qu'une compétition, ce sont des moments conviviaux à partager entre amateurs et des visites de jardins remarquables à la clé.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans un souci d'économie d'énergie et en gardant à l'esprit la sécurité de chacun, la municipalité va expérimenter de nouveaux horaires pour l'éclairage public, durant la période estivale.

Il s'agit de profiter de l'allongement des journées pour éviter d'allumer les lampadaires et réduire notre consommation d'électricité. Ainsi, seul l'entourage de la place Pobéguin restera allumé jusqu'à 23h du lundi au jeudi et jusqu'à minuit les vendredis, samedis et dimanches tandis que les autres points lumineux de la commune resteront éteints toute la semaine.

Cette expérimentation prendra effet à partir du lundi 15 mai et prendra fin le jeudi 31 août. Au terme de cette période, les élus en feront le bilan pour réfléchir aux améliorations et prolongements possibles.